

phie sont des répétitions de livres de géographie. La Somme de St. Thomas a produit deux mille volumes de théologie.

Les livres sont aujourd'hui multipliés à un tel point, que non seulement il est impossible de les lire tous, mais d'en savoir même le nombre et d'en connaître les titres. Heureusement, on n'est pas obligé de lire tout ce qui s'imprime, et le plan de *Caramuc'*, qui se proposait d'écrire cent volumes in-folio, et d'employer le pouvoir spirituel et temporel des princes pour contraindre leurs sujets à les lire, est resté sans exécution. RINGELBERG avait aussi formé le dessein d'écrire environ mille volumes différents, mais quand il aurait assez vécu pour les publier, il n'eût pas encore approché d'Hermès Trismégiste, lequel, selon JAMBLIQUE, écrit trente-six mille cinq cents vingt-cinq livres. Supposé la vérité du fait, les anciens n'avaient pas moins de raison que les modernes de se plaindre de la multiplicité des livres.

Ecrive qui voudra, chacun à ce métier

Peut perdre impunément de l'ancre et du papier.

EPITRES, SATIRES, CHANSONS, &c.

Comme auteur de l'ouvrage ci-dessus, l'Editeur de la *Bibliothèque Canadienne* n'en peut convenablement parler ni en bien ni en mal : c'est pourquoi il se borne à donner la table des matières contenues dans le volume, et à mettre ici les vers suivants extraits de l'ÉPITRE II ; en supprimant les notes, afin d'être plus court.

Encor, quant aux écrits, convient-il d'être juste ;
 De ne point voir OCTAVE, alors qu'on lit AUGUSTE ;
 De ne point ressembler à ces écrivailleurs,
 Marteleurs du bon-sens, éternels criaillleurs,
 Qui, sans discernement et sans critique aucune,
 Semblent, comme les chiens, aboyer à la lune ;
 Trempent, pour un ami, leur plume dans le miel,
 Et pour un ennemi, la remplissent de fiel ;
 Sur un mot du premier sottement s'extasient,
 Et, sans entendre l'autre, impudemment s'écrient :
 " Mensonge ! absurdité !" Dans l'âge dit moyen,
 Un prêtre est accusé d'être marichéen ;
 A jour fixe, il paraît ; parle pour sa défense :
 Du langage qu'il tient le tribunal s'offense ;
 Refusant d'écouter plus longtems son discours,
 Et se faisant pour lui volontairement sourds,
 Les juges, de leurs mains, se bouchent les oreilles,
 Pour s'écrier, après : " Faussetés sans pareilles !"